

**Association Cerebral Vaud**Procès-verbal de l'Assemblée Générale du **7 avril 2014**

aux Balances à Montpreveyres

**1) Bienvenue, nomination des scrutateurs**

La Présidente Corinne Meyer ouvre l'assemblée à 19h15. Les listes des personnes excusées et des donateurs sont affichées.

Natacha Vigier et Steven Baumann sont désignés comme scrutateurs. L'assemblée totalise 34 voix. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**2) Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 mars 2013**

Sa lecture n'est pas demandée, il est approuvé à l'unanimité.

**3) Rapports**Rapport de la Présidente

L'année 2013 a été une année de travaux. Le bâtiment des Balances est en bonne voie d'être totalement adapté et peut accueillir jusqu'à 14 personnes, dont 9 en situation de handicap, pour un total de 5 chambres avec lits électriques. Les lieux ont été équipés d'un monte-escaliers et de 4 salles de bains adaptées. Des travaux extérieurs ont été réalisés pour aménager une terrasse et une pelouse. Une rampe d'accès a été construite, grâce à une contribution de Fr. 10'000.- de la Fondation Cerebral.

Le secrétariat de l'Association a donc déménagé le 3 août 2013, d'Ecublens à Montpreveyres.

Les lieux ont été inaugurés à l'occasion d'une journée Portes Ouvertes, le 28 septembre 2013, à laquelle les autorités municipales de Montpreveyres et la population locale ont participé. De chaleureux remerciements ont été adressés aux bénévoles qui ont participé aux travaux.

Deux nouveaux bus ont été achetés grâce aux dons de la Loterie romande (Fr. 150'000.-), de Irma Wiegert Stiftung (Fr. 30'000.-) et de Stiftung für behindertes Kind (Fr. 5'000.-).

L'année 2013 a été marquée par le décès de Mme Anne-Lise Huwiler. Le comité et la commission des finances se sont plusieurs fois réunis pour discuter de la gestion de la succession. Le processus notarial est en cours et le partage définitif avec Pro Infirmis aura lieu durant l'année 2014.

Notre association est représentée à Forum Handicap Vaud qui s'est penché sur la révision de la LAIH (Loi sur les mesures d'aide et d'intégration pour personnes handicapées) et la LPS (Loi sur la pédagogie spécialisée). Elle est représentée aussi au DCISH (Dispositif cantonal d'indication et de suivi pour personnes en situation de handicap), à la CCDMA (Commission cantonale pour les déficiences mentales et associées). Mouna Abbad remplace Mme Anne-Lise Huwiler au comité de l'AVACAH.

Janine Rod explique en quelques mots son rôle au sein de la CIP (Commission d'intégration précoce).

Nous avons accueilli durant le camp de Montpreveyres des participants du Social Day de l'entreprise EMC Computer Systems.

Cerebral Vaud possède désormais un agenda Google pour coordonner ses activités et un profil Facebook.

Rapport de la commission des activités

Monique Stuby expose le travail accompli en 2013 : élaboration des journées-cadres pour les week-ends et les camps, établissement des carnets de santé. L'accent a été mis sur la notion d'accompagnement en tant qu'échange. Catherine Pisecky Rausis, responsable des activités, peut compter sur des responsables de week-ends actifs depuis de nombreuses années dans l'Association.

L'équipe du Centre d'accueil des Balances a participé aux fenêtres de l'Avent de la commune. Le Groupe Loisirs s'est rendu pour deux week-ends

à l'extérieur. Les activités de bowling et de cinéma sont particulièrement appréciées. Les camps 2013 ont eu lieu à Bâle et à Contra en été, aux Balances en automne. Un camp à Bâle a été ajouté à Pâques, pour satisfaire toutes les demandes d'inscriptions.

4 modules de formation ont été dispensés sur deux journées :

- Spécificités de la personne en situation de handicap
- Soins de base, hygiène et toilette, médicaments, alimentation
- Moyens auxiliaires, transferts, école du dos
- Préventions des abus sexuels

Une journée supplémentaire de formation continue a été organisée en collaboration avec l'Association PluSport, avec comme thème l'animation sportive.

#### Rapport du Groupe Parents

Janine Rod relate les activités qui se sont déroulées durant l'année : sortie en chiens de traîneaux, conférence sur les droits des personnes en situation de handicap, sortie en vélos au Vevey-Lavaux Up, rencontre pour la présentation des camps, école du dos. Elle relate aussi l'exercice d'évacuation effectué par le Service Incendie du Jorat avec les enfants des Balances.

#### Rapport de Cécile Holenweg-Gross

Cécile Holenweg-Gross commente le projet de nouvelle Loi sur la pédagogie spécialisée. Si l'ensemble du projet réalise un progrès pour l'intégration et l'égalité des enfants à besoins particuliers, certains points suscitent des questions. Les associations de parents, notamment Cerebral Vaud représentée par sa Présidente, sont déjà intervenu devant le Grand Conseil pour proposer des amendements. Le corps médical, quant à lui, interviendra prochainement.

L'année 2013 a vu le changement du personnel du secrétariat. Cécile Holenweg-Gross et Corinne Meyer ont analysé une grande quantité de

candidatures et mené deux séries d'entretiens. Ont été engagées Mouna Abbad et Delphine Volluz. Les deux secrétaires se présentent.

#### Rapport des comptes

Les comptes ont été distribués à l'assemblée. Nous avons déjà reçu Fr. 474'164.20 de la succession Huwiler, sous la forme de titres. Afin de respecter les vœux de Mme Huwiler, le compte Escapades destiné au financement des activités pour les membres a été renfloué de Fr. 200'000.- et une réserve de Fr. 100'000.- a été comptabilisée pour la suite des travaux d'adaptation du bâtiment des Balances. L'Association étant maintenant propriétaire, des comptes d'amortissement ont été créés pour une valeur de Fr. 191'800.- en 2013. Les travaux d'adaptation des Balances se montent à Fr. 130'000.-. Ainsi, grâce au legs de Mme Huwiler et aux dons reçus pour l'achat des bus, l'exercice 2013 est équilibré et il en résulte un bénéfice de Fr. 6'389.06.

Corinne Meyer commente plusieurs chiffres extraits de la comptabilité, concernant les locaux (frais de Fr. 43'500.- et produits des locations de Fr. 22'000.-), les camps et week-ends (coût des activités de Fr. 352.- par jour et par pers., contribution de l'OFAS de Fr. 225.-, contribution des participants de Fr. 50.-, solde financé par les dons : Fr. 77.-). Concernant les bénéfices des repas de soutien et bazars (de Fr. 5'000.- à Fr. 19'000.-), elle montre que les montants ne sont pas significatifs vis-à-vis des charges annuelles et que ces événements sont surtout destinés à rassembler les membres.

#### Rapport de la commission de gestion

La lecture du rapport de la fiduciaire n'est pas demandé. Jean-Luc Bouverat lit le rapport de la commission qui atteste que les contributions de l'OFAS ainsi que celles des participants ne suffisent pas à couvrir les frais de fonctionnement de l'Association et que c'est grâce à des dons et des legs que les comptes sont équilibrés.

Jean-Jacques Favez propose d'amortir totalement les bus durant l'année 2014. La proposition est retenue.

Marc Pittet demande à combien s'élève les honoraires de la fiduciaire. Delphine Volluz répond : environ Fr. 2'500.-.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

#### 4) Cotisations 2014

Le maintien des cotisations à Fr. 40.- (membre individuel) et Fr. 70.- (membre couple) est proposé par le comité. Il est accepté à l'unanimité.

#### 5) Budget 2014

Delphine Volluz présente le budget 2014. Comme un camp supplémentaire sera organisé en 2014, les postes *salaires activités* et *camps de vacances* ont été augmentés par rapport à 2013. La deuxième partie de la succession Huwiler est budgétée à Fr. 500'000.-, avec une réserve de Fr. 100'000.- sur le compte Escapades et une provision de Fr. 50'000.- pour la rénovation du bâtiment des Balances. Un déficit de Fr. 8'200.- résulte de l'exercice budgété pour 2014.

André Jomini propose de budgéter l'amortissement total des bus. La proposition est acceptée. Jean-Jacques Favez explique qu'une mention dans le procès-verbal suffit et qu'il n'est pas nécessaire de rédiger un nouveau budget.

Le budget est accepté à l'unanimité.

#### 7) Nominations statutaires

Mohamed Kerkadi et Alain Saugy ont démissionné du comité en 2013. Se représentent pour l'année à venir : Présidente Corinne Meyer, Vice-présidente Janine Rod, Membres Cécile Holenweg-Gross, Monique Stuby.

Michel Gilgen et André Jomini se présentent pour être élus au comité.

Le comité tel que présenté est réélu.

La commission de gestion composée de Herbert Bodenmann, Jean-Luc Bouverat et Pascale Commaret-Chicha, est réélue. Corinne Meyer demande si une quatrième personne serait intéressée pour siéger dans cette commission. Personne ne se propose.

#### 8) Divers et propositions individuelles

Corinne Meyer donne la parole à Werner Breitenmoser, membre du comité de la Fondation Cerebral. Il transmet les salutations de l'équipe de la Fondation et en présente l'objectif : rechercher des fonds et les distribuer aux différentes associations cantonales de Cerebral; faire des actions spécifiques destinées à faire connaître la Fondation pour qu'elle puisse potentialiser les revenus qu'elle peut générer pour la population concernée.

La parole est donnée à Laurent Junier, membre du comité de l'Association Cerebral Suisse. Il transmet les salutations de l'ACS. En 2013, l'ACS a travaillé à lutter contre le démantèlement de l'AI. Un premier succès a été obtenu, mais la question reste préoccupante.

La partie officielle est levée à 20h40, suivie du témoignage de Mister Suisse Handicap, M. Michael Fässler, et du verre de l'amitié.

Montpreveyres, le 14 avril 2014

Association Cerebral Vaud

La Présidente  
C. Meyer



La Secrétaire  
D. Volluz

